

Invitation aux présentations du rapport du CESER :

« Maîtrise du foncier : des bonnes intentions aux bonnes pratiques en Nouvelle-Aquitaine »

Demande croissante en logements, en zones d'activités, en infrastructures... Les pressions sur les sols sont nombreuses et difficilement réversibles. Ce processus de consommation foncière et l'artificialisation des sols ont des conséquences de plus en plus tangibles : érosion de la biodiversité, changement climatique, perte de ressources pour l'agriculture et la forêt, coût pour la collectivité et les habitants, segmentation sociale et spatiale de la population... Un nouveau modèle d'aménagement de l'espace, fondé sur la sobriété foncière s'impose.

C'est le message clé du rapport du CESER réalisé à la demande du Conseil régional pour alimenter la feuille de route régionale dédiée à la transition énergétique et écologique : Néo Terra. Le rapport du CESER pose le diagnostic avec un état des lieux synthétique de la consommation d'espace dans la région et de ses principaux déterminants. Il formule des orientations : face aux enjeux d'une consommation foncière sans limite, quelle stratégie de gestion économe de l'espace ? Il identifie enfin des leviers d'action : quels acteurs et outils mobiliser et reconfigurer ?

Pour conduire son analyse, le CESER a croisé les enjeux liés aux différents usages du foncier (habitat, activités, espaces naturels...) avec les réalités territoriales plurielles (espaces urbains et littoraux sous tension, villes moyennes, territoires ruraux). Le rapport fait une place importante aux initiatives, portées dans les territoires, qui contribuent à une gestion économe de l'espace. L'objectif est ainsi de montrer que si un changement de modèle s'impose, les leviers existent pour agir : il est possible de concilier développement des territoires et protection des espaces naturels, agricoles et forestiers. Eviter, sinon réduire, au pire compenser : c'est autour de ces trois orientations hiérarchisées que devra s'organiser le développement urbain.

Le CESER présentera les conclusions de son rapport et ouvrira le débat au cours de réunions publiques organisées à :

- **Poitiers (86), le vendredi 11 octobre à 11 h**
Maison de la Région - 15, rue de l'Ancienne Comédie ;
- **Bordeaux (33), le Jeudi 24 octobre à 8 h 45**
Hôtel de Région - 14, rue François de Sourdis ;
- **Limoges (87), le vendredi 25 octobre à 11 h**
Maison de la Région - 27, boulevard de la Corderie.

Vous êtes cordialement invités à participer à ces échanges.

Pour plus d'informations
contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr

**CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL**

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77